



## **PUBLIC**

Compte rendu de la réunion du caucus préparatoire de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 5 juillet 2016 à 9 h 30 à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, mesdames et messieurs les conseillers-ères Josée Lacasse, Mike Duggan, Richard M. Bégin, Maxime Tremblay, Jocelyn Blondin, Mireille Apollon, Louise Boudrias, Denise Laferrière, Cédric Tessier, Denis Tassé, Myriam Nadeau, Gilles Carpentier, Daniel Champagne, Sylvie Goneau, Jean-François LeBlanc, Jean Lessard, Marc Carrière et Martin Lajeunesse sous la présidence de monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Sont également présents, mesdames et messieurs Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Turgeon, directeur général adjoint, M<sup>e</sup> Suzanne Ouellet, greffier ainsi que Luc Bard, Jean Boileau, André Cadieux, Gilles Desjardins, Laurence Gillot, Marc Gohier, Melvin Jomphe et Marc Phaneuf.

### **CAUP20160705-P1 PLACE DES FESTIVALS**

**9 h 30** – Madame la conseillère Louise Boudrias prend la parole.

Monsieur Claude Hamelin, accompagné de madame la conseillère Louise Boudrias, fait un état de situation du dossier Place des festivals, projet situé dans le parc Jacques-Cartier.

L'objet du projet, son concept, le budget et le phasage du projet sont soumis aux membres du conseil.

Le projet est estimé à 36 700 000 \$ dont 28 700 000 \$ pour la phase 1 du projet situé dans le parc Jacques-Cartier sud.

Pour la phase 2 du projet située dans le parc Jacques-Cartier nord, les coûts sont estimés à 8 000 000 \$.

Madame la conseillère Louise Boudrias demande que le conseil adopte une résolution permettant aux représentants de la Ville de poursuivre le dialogue en vue d'une entente négociée avec la Commission de la capitale nationale et en fait la proposition.

Celle-ci est appuyée par madame la conseillère Myriam Nadeau.

Un tour de table est fait pour savoir si les membres du conseil consentent à cet ajout à la séance du conseil du 5 juillet 2016.

La majorité absolue est obtenue. Conséquemment, la résolution est inscrite au conseil municipal du 5 juillet 2016 comme item 27.15 de l'ordre du jour.

**27.15 Projet numéro 103630** – Appui au projet Place des festivals

**Le caucus préparatoire public est suspendu à 10 h 50.**

**Reprise du caucus préparatoire public à 11 h.**

**Madame la conseillère Louise Boudrias a quitté son siège.**

**CAUP20160705-P2 CORRIDORS SCOLAIRES**

**11 h** – Madame la conseillère Sylvie Goneau, accompagnée de monsieur le conseiller Jocelyn Blondin, présente les objectifs d'un projet pilote visant à augmenter la sécurité aux abords des écoles de Gatineau. Cinq écoles ont été retenues.

Les prochaines étapes de même qu'un projet de résolution sont déposés.

Demande est faite pour apporter de légères corrections au projet de résolution.

Les membres du conseil consentent à ce que cette résolution soit ajoutée au conseil municipal du 5 juillet 2016 comme item 27.16 de l'ordre du jour.

**27.16 Projet numéro 103631** – Création d'un projet pilote pour accroître la sécurité autour des écoles en mettant en application les recommandations des plans de déplacements produits dans le cadre du programme À pied, à vélo, ville active et du plan général

**CAUP20160705-P3 ENTENTE SPÉCIFIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX PROGRAMMES EN SANTÉ, EN SCIENCES ET/OU TOUT AUTRE PROGRAMME MENANT AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE GATINEAU ENTRE LA VILLE DE GATINEAU, L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS ET LA FONDATION DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS**

**11 h 40** – Monsieur Luc Bard présente le projet d'entente qui précise les modalités opérationnelles, administratives et financières du projet de collaboration visant le développement de nouveaux programmes en santé, en sciences et/ou tout autre programme menant au développement économique de Gatineau.

Les obligations de chacune des parties sont plus amplement décrites :

- **Obligations de la Ville de Gatineau :**

- Verser à la Fondation, 100 000 \$ par année pour les cinq prochaines années, soient 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020;
- Le montant annuel sera versé en deux versements selon les conditions suivantes :
  - Le premier versement de 85 000 \$, le ou vers le 1<sup>er</sup> mai de chaque année;
  - Le deuxième versement de 15 000 \$ au dépôt du rapport démontrant l'affectation des sommes reçues pour l'année en cours au plus tard le 15 janvier de chaque année.

- **Obligations de l'Université du Québec en Outaouais :**

- S'engager à développer, dans le domaine de la santé, des sciences et/ou tout autre programme menant au développement économique de Gatineau, de façon prioritaire, le programme suivant à son campus de Gatineau : Baccalauréat en kinésiologie;
- L'étude de positionnement stratégique en santé qui sera réalisée au cours des prochains mois permettra à l'Université du Québec en Outaouais d'identifier les autres programmes d'enseignement à développer;
- La modification ou l'ajout de programmes à développer avec les sommes consenties par la Ville ne peut se faire qu'avec le consentement express de la Ville et de l'Université du Québec en Outaouais;
- L'Université du Québec en Outaouais s'engage également à suivre les étapes du processus de développement des nouveaux programmes de grade à savoir :
  - Conception du programme (1 à 3 ans);
  - Évaluation du programme et obtention des autorisations formelles (1 an);
  - Implantation du programme (6 à 12 mois);

- L'échéancier est variable est ne dépend pas seulement de la qualité, mais aussi du contexte politique et socioéconomique;
  - Pour l'année financière correspondante au versement de la subvention, l'Université du Québec en Outaouais sera tenue de faire vérifier ses états financiers conformément à l'article 107.9 de la Loi sur les cités et villes.
- **Obligations de la Fondation de l'Université du Québec de l'Outaouais :**
    - Pour chaque année visée par le présent protocole d'entente, la Fondation devra verser à l'Université du Québec en Outaouais la somme de 100 000 \$ reçue par la Ville;
    - Fournir à la Ville, au plus tard, le 15 janvier de chaque année, un rapport démontrant, de façon suffisamment détaillée, l'affectation des sommes reçues en vertu du présent protocole par la Ville, en y incluant un rapport d'avancement;
    - Pour l'année financière correspondante au versement de la subvention, l'Université du Québec en Outaouais sera tenue de faire vérifier ses états financiers conformément à l'article 107.9 de la Loi sur les cités et villes.

La durée de l'entente est de cinq ans sans reconduction tacite.

Une période de questions et commentaires a lieu.

**Monsieur le conseiller Marc Carrière prend son siège.**

#### **RECOMMANDATIONS :**

##### **CP-CSH-2016-06**

Accepter l'entente spécifique pour le développement de nouveaux programmes en santé, en sciences et/ou tout autre programme menant au développement économique de Gatineau à intervenir entre la Ville de Gatineau, l'Université du Québec en Outaouais et la Fondation de l'université du Québec en Outaouais.

##### **CP-CSH-2016-07**

Autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence le greffier adjoint à signer l'entente spécifique.

##### **CP-CSH-2016-08**

Autoriser le trésorier à verser pour l'année 2016 la somme de 100 000 \$ sur présentation d'une pièce justificative préparée par le centre de services de Hull et à prévoir au budget les sommes nécessaires pour les années 2017, 2018, 2019 et 2020.

Les recommandations **CP-CSH-2016-06**, **CP-CSH-2016-07** et **CP-CSH-2016-08** sont acceptées à l'unanimité.

Conséquemment, le projet de résolution numéro 103123 sera soumis pour adoption au comité exécutif spécial du 5 juillet et recommandation au conseil municipal du 5 juillet 2016 comme item 27.17 de l'ordre du jour.

**27.17 Projet numéro 103123** - Entente spécifique pour le développement de nouveaux programmes en santé, en sciences et/ou tout autre programme menant au développement économique de Gatineau entre la Ville de Gatineau, l'Université du Québec en Outaouais et la Fondation de l'Université du Québec en Outaouais

**Le caucus préparatoire public est suspendu à 12 h 10.**

**Reprise du caucus préparatoire public à 13 h.**

**Madame la conseillère Louise Boudrias reprend son siège.**

**Monsieur le conseiller Richard M. Bégin prend son siège.**

**CAUP20160705-P4 CAUCUS PRÉPARATOIRE**

**13 h** – Discussions sur les dossiers inscrits à l'ordre du jour du conseil municipal du 5 juillet 2016.

Les membres du conseil consentent à l'ajout des items suivants :

**27.1 Projet numéro 103529** - Nomination des membres du comité de sélection des membres de la Commission de développement économique de la Ville de Gatineau

**27.2 Projet numéro 103563** - Avis de présentation - Règlement numéro 502-211-2016 modifiant le Règlement de zonage numéro 502-2005 dans le but de retirer les dispositions particulières relatives à l'affichage applicables à la zone C-13-183 - District électoral du Plateau – Maxime Tremblay

**27.3 Projet numéro 103564** - Projet de Règlement numéro 502-211-2016 modifiant le Règlement de zonage numéro 502-2005 dans le but de retirer les dispositions particulières relatives à l'affichage applicables à la zone C-13-183 - District électoral du Plateau - Maxime Tremblay

**27.4 Projet numéro** --> **CES** - Autorisation trésorier - Conversion à l'ammoniac pour les arénas Frank-Robinson et Paul-et-Isabelle-Duchesnay du secteur d'Aylmer - Service des infrastructures - District électoral d'Aylmer - Josée Lacasse

Madame la conseillère Denise Laferrière mentionne qu'elle déposera une résolution afin de donner un mandat à la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire pour faire des recommandations au conseil sur un plan de réfection des arénas à l'automne 2016.

Un tour de table est fait pour savoir si les membres du conseil consentent à cet ajout à la séance du conseil du 5 juillet 2016.

La majorité absolue est obtenue sur division. Conséquemment, la résolution est inscrite au conseil municipal du 5 juillet 2016 comme item 27.18 de l'ordre du jour.

**27.18 Projet numéro 103633** – Mandat à la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire

Les membres du conseil consentent à l'ajout des items suivants :

**27.5 Projet numéro** --> **CES** - Entente et requête - Desserte - Services municipaux - Projet résidentiel et commercial Résidence Aylmer - 171, rue Principale et 300, boulevard Wilfrid-Lavigne - District électoral de Lucerne - Mike Duggan

**27.6 Projet numéro** --> **CES** - Protocole d'entente Grand partenaire et entente de prêt à usage pour le 375, avenue de Buckingham, section Bistr'Ados et entente de prêt à usage pour le terrain situé au 948, rue Georges - District électoral de Buckingham - Martin Lajeunesse

**27.7 Projet numéro** --> **CES** - Renouvellement des protocoles d'entente pour la gestion de sept jardins communautaires et collectifs

**27.8 Projet numéro** --> **CES** - Autorisation de conclure une entente avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour la réalisation d'un terrain synthétique au parc d'Arcy-McGee-Symmes - Programme de soutien aux installations sportives et récréatives, phase III

**27.9 Projet numéro** --> **CES** - Déploiement des bibliothèques - Volet projets de développement 2015-2018 du plan d'investissement

**27.10 Projet numéro** --> **CES** - Promotion à l'essai et permanence de monsieur Yvan Moreau à titre de directeur territorial adjoint - Centres de services de Gatineau et Buckingham-Masson-Angers

**27.11 Projet numéro** --> CES - Modification de la Politique salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau

**27.12 Projet numéro** --> CES - Contribution financière à la télévision communautaire de la Basse-Lièvre pour la réalisation du projet Le communautaire en action

**27.13 Projet numéro 103625** - Sécuriser l'intersection des rues de Chambord, Blanchette et le boulevard Lorrain

Demande est faite par madame la conseillère Sylvie Goneau d'enlever les mots « avant l'entrée scolaire » du titre et du projet de résolution.

Cette demande est acceptée à l'unanimité.

### **DÉPÔT DE DOCUMENTS**

**CP20160705-PD1** Procès-verbal de la réunion de la Commission consultative sur l'environnement et le développement durable tenue le 5 mai 2016

**CP20160705-PD2** Procès-verbal de la réunion du Comité sur les demandes de démolition tenue le 16 mai 2016

**CP20160705-PD3** Procès-verbal de la réunion du Comité sur les demandes de démolition tenue le 20 juin 2016

**CP20160705-PD4** Procès-verbaux des réunions du Comité consultatif d'urbanisme tenues les 9 et 31 mai 2016 ainsi que le 6 juin 2016

**Fin du caucus préparatoire public à 14 h 35.**